

Au 30 juin 2020

Valeur liquidative
de la part A

346,62 €

Montant total
distribué*

535,00 €

Évolution des performances
distributions incluses

Depuis
6 mois

-1,0 %

Depuis
1 an

-0,8 %

Depuis
l'origine

+76,3 %

Caractéristiques générales du FCPI

Forme juridique	FCPI
Date de constitution	Novembre 2009
Date de mise en préliquidation	29 décembre 2016
Clôture comptable	31 décembre
Valorisation	semestrielle
Société de gestion	Idinvest Partners
Dépositaire	Société Générale
Commissaire aux comptes	Groupe Aptitec
Code Isin part A	FR0010772715

Actif net du Fonds

10 824 946,77 €

REVUE DE GESTION

Au 30 juin 2020, le FCPI Allianz Eco Innovation est investi dans **3 sociétés innovantes** pour un montant de **6,1 millions d'euros** (en valeur estimée).

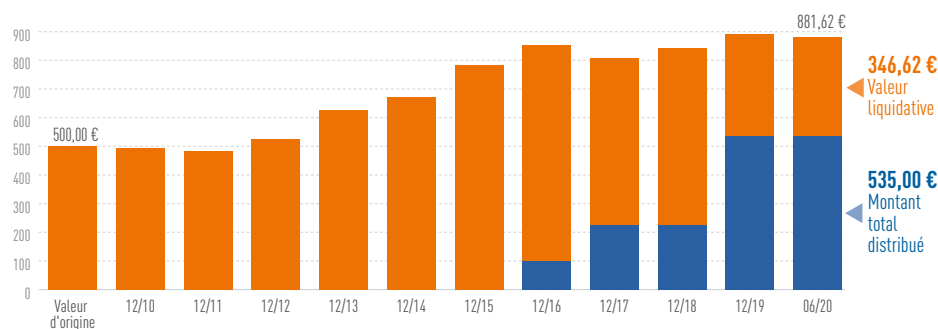
Les **placements diversifiés**, qui représentent la partie de l'actif non investie dans les sociétés innovantes, s'élèvent à **4,7 millions d'euros** (en valeur estimée, nette des créances et dettes) et sont principalement composés d'OPCVM monétaires et obligataires.

Au 30 juin 2020, le FCPI Allianz Eco Innovation a procédé à **quatre distributions** partielles d'actifs d'un montant total de **535 euros** brut par part, soit 1,07 fois votre investissement initial.*

Rappel : Par décision du Directoire en date du 16 juillet 2019 et en conformité avec l'article 4 du Règlement du fonds, Idinvest Partners a souhaité prolonger la durée de vie du FCPI Allianz Eco innovation d'une année à compter du 31 décembre 2019.

*N.B. : cette valeur ne tient pas compte de la cinquième distribution partielle d'actifs réalisée en juillet 2020 pour un montant de **65 euros** brut par part, portant le total distribué à **600 euros** brut par part, soit 1,2 fois votre investissement initial.

Évolution de la part A du FCPI Allianz Eco Innovation (en euros)



Avertissements

- Conformément à la législation, la composition de l'actif net, la valeur de l'actif net et la valeur liquidative des parts du Fonds au 30 juin 2020 ont fait l'objet d'une attestation du commissaire aux comptes.
- Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

INVESTISSEMENTS EN SOCIÉTÉS INNOVANTES

Faits marquants sur le semestre

Cessions

Au cours du semestre, le FCPI Allianz Eco Innovation a cédé des titres des sociétés **Ifeelgoods**, **RBP Luxembourg** et **Scality** pour un montant total de 1,0 million d'euros dans le cadre d'une opération de secondaire (cf. encadré ci-contre).

Variations d'évaluation significatives

Au 30 juin 2020, la variation de la valeur liquidative sur le semestre s'explique principalement par l'opération de secondaire détaillée dans l'encadré ci-contre, ainsi que par les changements de valorisation suivants :

- Le cours de bourse de la société **Criteo** a diminué au cours du semestre.
- La valeur des titres de la société **Winamax** a été réévaluée à la hausse sur la base du prix d'une opération de cession en cours, les dirigeants ayant levé une option d'achat afin de racheter l'intégralité des titres de la société encore détenus par Idinvest Partners.




Nombre de sociétés innovantes

3 sociétés

Valorisation de ces investissements

6,1 millions €

Variation de valorisation sur le semestre

Société	Secteur	Variation	Référence de valorisation
Criteo	Internet		Cours de bourse
RBP Luxembourg	Internet		Rapport d'experts indépendants
Winamax	Internet		Prix d'une opération de cession en cours

Retrouvez toutes nos actus sur www.idinvest.com et   

Idinvest Partners

SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1 000 000 euros - 414 735 175 R.C.S Paris - Société de gestion agréée par l'AMF sous le n° GP 97-123

CESSION DE PARTICIPATIONS

Idinvest Partners a lancé début 2019 un processus de cession sur le marché secondaire d'un portefeuille de titres de sociétés non cotées détenues par plusieurs fonds en fin de vie. Parmi celles-ci, 3 sociétés du FCPI Allianz Eco Innovation : Ifeelgoods, RBP Luxembourg et Scality.

Afin d'organiser une transaction compétitive et tenter d'obtenir le meilleur prix, une première phase de préparation de 6 mois a été nécessaire : réalisation de valorisations indépendantes du portefeuille, appels d'offres pour choisir les meilleurs conseils au meilleur prix (Lazard comme banquier, Clifford Chance comme avocat), préparation de la documentation marketing, revue juridique et rédaction d'une note de déontologie.

Une seconde phase a ensuite été organisée au cours de laquelle les équipes d'Idinvest Partners ont présenté le portefeuille à plus de 50 investisseurs potentiels, présélectionnés car spécialisés dans l'achat de ce type d'actifs. À la suite de ces rencontres, plusieurs offres fermes ont été reçues.

Après avoir sélectionné la meilleure offre, une troisième et dernière phase a été nécessaire afin de permettre à l'acquéreur de réaliser ses travaux d'audit financier et juridique. Cette phase a été suivie d'une nouvelle négociation du prix et de la rédaction de la documentation juridique. La signature définitive a finalement abouti en mai 2020 et une première partie du prix de cession a été versée par l'acquéreur au même moment.

Suite à cette opération, le FCPI Allianz Eco Innovation a été en mesure d'effectuer début juillet une distribution partielle d'actifs d'un montant de 65 euros brut par part, représentant 13% de votre investissement initial. Dans le cadre de cet accord de cession, un complément de prix devrait être perçu par le fonds au cours du premier semestre 2021 et ainsi permettre une nouvelle distribution.